

Rapport du doyen et du vice-doyen

Le présent rapport couvre la vie de la Faculté au cours de l'année écoulée, soit de mai 1999 à mai 2000.

Notre activité au cours de l'année écoulée a été guidée avant tout par notre volonté de défendre et de promouvoir l'excellence de notre enseignement et de notre recherche. Nous nous sommes également impliqués activement dans la promotion des sciences, tant vers l'enseignement secondaire que vers le grand public et les pouvoirs politiques.

I. QUESTIONS GENERALES

HOMMAGES

Au cours de cette période, nous avons malheureusement dû déplorer le décès de l'un de nos collègues, M. José David, ainsi que de plusieurs anciens membres du corps enseignant de la Faculté : Agnès Babloyantz, Stéphane Boué, Paul Glansdorff, Pierre Gourou, Henriette Herlant-Meewis et François Twiesselman.

Nous tenons également à rendre hommage aux membres de la Faculté qui l'ont quittée pour jouir d'une retraite bien méritée. Il s'agit de nos collègues Boué, Burny, Coremans, Geuskens, Gunzig, Hurwitz, Lannoye, Lemmens, Sacton, Stern et Vander Donckt, membres du corps académique, ainsi que de M. et Mmes Escandre, Maiornikoff et Rondou. En plus de la cérémonie traditionnelle en l'honneur des membres retraités du corps enseignant, une séance amicale d'hommage à tous les retraités nous a permis de les remercier pour leur dévouement à la Faculté ; nous avons l'intention de renouveler cette séance à l'avenir.

Différents membres de la Faculté ont été mis à l'honneur cette année. Au nom du Conseil facultaire, nous avons ainsi adressé nos félicitations à nos collègues R. Balescu (à deux reprises), A. Goldbeter, P.-H. Heenen (à deux reprises), P. Meerts, R. Souchez, R. Thomas (à deux reprises) et P. Van Binst.

Enfin, Mme Ingrid Daubechies a été faite Docteur Honoris Causa de la Faculté.

INSTALLATION DE L'IBMM A GOSELIES

Un événement majeur de la vie de la Faculté cette année a sans conteste été le déménagement à Gosselies de la plupart des laboratoires de notre département de biologie moléculaire, installés à Rhodes, à la Plaine et à Nivelles, ainsi que de plusieurs groupes de la Faculté de Médecine.

L'inauguration des laboratoires de l'IBMM, en présence de nombreuses personnalités de l'Union européenne, de la Région wallonne et de la Communauté française, a souligné le dynamisme des équipes qui ont accepté le défi de ce déménagement, porteur de nouvelles perspectives de développement de ce centre d'excellence. Elle concrétise également la volonté de l'ULB de s'impliquer encore davantage en Wallonie, au bénéfice de toutes les composantes de notre université. L'organisation d'une journée portes ouvertes par les équipes de l'IBMM, à peine installées dans leurs nouveaux locaux, démontre bien leur volonté de s'implanter dans leur région d'accueil, et le succès de cette journée montre que ce processus est déjà engagé.

Pour la Faculté, la réussite de l'installation des laboratoires de l'IBMM à Gosselies reste l'une de ses toutes premières priorités. A cet effet, il importe que l'Université et la Faculté continuent à accorder leur soutien à ces laboratoires, tant en termes de moyens humains que matériels. Il est particulièrement important que les conditions de réalisation des travaux pratiques, des mémoires et des thèses soient les plus attrayantes possibles, non seulement sur le plan scientifique mais aussi sur le plan des conditions matérielles.

RECRUTEMENT DES ETUDIANTS DE PREMIERE CANDIDATURE

En ce qui concerne l'enseignement, la remontée du nombre d'étudiants de la Faculté constatée en 1998-99 s'est confirmée. Alors qu'en 1997-98, le nombre total d'étudiants de première génération était de 361, il était de 448 en 1998-99 et 442 en 1999-2000. L'augmentation observée en 1998-99 était particulièrement forte en

informatique ; elle s'est ralentie mais ne s'est pas démentie cette année (121 – 204 – 162 étudiants). Cette année, nous avons pu constater également une augmentation des inscriptions en première candidature en sciences de la vie, agronomie et biologie (105 – 108 – 147 étudiants de première génération). La situation reste cependant préoccupante en mathématiques, en physique et en chimie. La first year in science continue à souffrir gravement du décret sur l'examen obligatoire de français (22 étudiants, dont 15 de première génération).

D'une manière générale, et malgré ces indications encourageantes, il n'en reste pas moins qu'il faut constater une certaine désaffection pour les études scientifiques dans la plupart des pays développés. Cette situation inquiète non seulement les responsables académiques, mais aussi les milieux industriels (Fabrimétal, la Fédération des Industries chimiques se sont exprimées en ce sens) et les responsables de l'enseignement, qui doivent affronter une pénurie d'enseignants en sciences. Il semble que les milieux politique et la presse commencent également à prendre conscience du problème.

De notre côté, et souvent en concertation et en collaboration avec les doyens des autres facultés des sciences francophones, nous avons pris diverses initiatives pour attirer l'attention des responsables politiques et du public sur l'importance d'encourager les études scientifiques, et nous avons soutenu une série d'actions de diffusion des sciences.

II. CADRES ET RESSOURCES FACULTAIRES

CORPS ENSEIGNANT

Cette année, nos collègues M. Arnould et J.-M. Frère ont été promus professeurs ordinaires, T. Bruss et P. Godin professeurs, et P. Marage chargé de cours.

Mme V. Cabiaux et M. M. Haelterman ont été promus maîtres de recherches au FNRS, et MM. E. Goormaghtigh et F. Homblé directeurs de recherche.

Au 1^{er} octobre 2000, quatorze membres à temps plein ou à temps partiel du corps enseignant de la Faculté seront retraités, libérant 5.39 ETP. Ils seront remplacés notamment par trois chargés de cours à temps plein, en mathématiques, en informatique (en concertation avec la Faculté des Sciences appliquées) et en chimie organique et RMN, ainsi que par un chargé de cours (chaire mathématiques et finances) engagé en commun avec la Faculté des Sciences politiques, économiques et sociales. Ces nouveaux engagements ont été décidés en conformité avec le plan facultaire de succession 1999-2003 du corps enseignant.

Grâce aux nouvelles dispositions légales, les nouveaux chargés de cours à temps plein seront engagés sans devoir prêter des charges d'enseignement pleines. La Faculté attend d'eux qu'ils développent avec dynamisme leur domaine de recherches. Pour sa part, elle fera les efforts nécessaires pour les aider en ce sens, dans une optique de gestion cohérente de ses ressources.

Par ailleurs, en plus de nouvelles titularisations, la Faculté a procédé à la régularisation d'un certain nombre de collègues qui dispensaient des enseignements sans ETP correspondant. Elle a l'intention de poursuivre cette politique, et d'éviter à l'avenir les titularisations sans ETP.

CORPS SCIENTIFIQUE

M. P. Bieliavsky (mathématiques) a été recruté comme premier assistant en première filière et Mme L. Chou (DSTE) comme chef de travaux en deuxième filière.

Mmes A. De Wit (chimie) et C. Huybrechts (mathématiques) et M. L. Favart (physique) ont été nommés chercheurs qualifiés au FNRS.

M. E. Godefroid et Mme N. Moguilevsky (DBM) se sont vus reconnaître le titre de chercheurs de l'Université.

Par ailleurs, notre Faculté a bénéficié de 5 nominations comme aspirants du FNRS, ainsi que de 10 chargés de recherche et collaborateurs scientifiques.

Le Conseil d'Administration de l'Université ayant décidé une réduction du cadre scientifique pour la période 1999-2003, un plan débouchant sur une réduction du cadre scientifique de 3.85 ETP a été établi par le Bureau de la Faculté, compte tenu des besoins des différents départements. Au 1^{er} octobre 1999, 12.75 ETP ont été libérés, dont 6 pensions anticipées dans le corps académique, et des remplacements ont pu avoir lieu pour 10.75 ETP. Au

1^{er} octobre 2000 auront lieu des départs pour 14.5 ETP, dont quatre pensions anticipées dans le corps académique. Des nominations d'assistants à concurrence de 13.5 ETP pourront avoir lieu.

Nous ne pouvons admettre que soient décidées de nouvelles mesures de réduction du cadre scientifique, allant au-delà des décisions déjà prises, et qui frapperaient nécessairement avant tout le corps scientifique temporaire (le cadre scientifique facultaire comporte actuellement 58 définitifs et 33 temporaires), affectant ainsi la politique de rajeunissement du personnel de la Faculté et son potentiel de recherche. Il faut remarquer également qu'une gestion cohérente du cadre scientifique implique que soient gérées séparément les carrières du personnel scientifique temporaire et du personnel académique.

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, DE GESTION ET SPECIALISE

Dans le cadre de la politique de soutien à l'installation de l'IBMM à Gosselies, la Faculté a obtenu le remplacement au DBM des trois membres du PATGS partant à la retraite. Elle a obtenu le remplacement complet à son cadre d'un agent technique au CIREM, en remplacement d'un agent engagé mi-temps sur le cadre de la Faculté et mi-temps sur le cadre de la Faculté des Sciences appliquées ; le nouvel agent sera engagé en concertation avec le nouveau chargé de cours en chimie organique et RMN.

CREDITS FACULTAIRES

Le montant des crédits attribués par la Faculté se monte pour l'année 2000 à 23 962 000 F, soit la même somme que l'année précédente. De cette somme, 4 500 000 F ont été attribués comme crédits de base (décanat, manne facultaire, départements, musées), 6 325 000 F comme crédits matériel élèves et 6 718 000 F comme crédits aux chercheurs (soit une base de 10 251 F par chercheur). Enfin, 3 247 000 F ont été distribués par le Bureau comme crédits didactiques et 3 171 000 F comme crédits de recherche.

Il est à noter que la gestion de la manne facultaire tend à libérer des avances au profit des services demandeurs, à charge pour ceux-ci de présenter l'année suivante des demandes de crédit correspondantes.

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIERES CANDIDATURES

L'effort important entrepris depuis plusieurs années par la Faculté pour améliorer tout particulièrement l'encadrement et le taux de réussite des étudiants de première candidature a été poursuivi. Il faut souligner les nombreuses contributions volontaires à l'enseignement de candidature dans le cadre des départements, notamment avec la participation de membres du FNRS. Il faut également souligner la continuation de l'effort de soutien des étudiants par les guidances en mathématiques, physique, chimie et informatique. Il faut constater par contre que les possibilités de remédiation mises en place au profit des étudiants en situation d'échec probable n'ont guère été utilisées.

Une enquête a été menée auprès de tous les étudiants de deuxième candidature concernant la cohérence des enseignements de première candidature (ordre de présentation des matières, articulations des chapitres de cours différents, etc.). Cette enquête est en cours d'analyse dans les départements et fournira des indications pour l'amélioration des enseignements.

AVIS PEDAGOGIQUES

Conformément aux nouvelles modalités de prise d'avis pédagogiques, ceux-ci ont été recueillis cette année pour tous les enseignants de deuxième licence et de deuxième et troisième années de grade. Ces avis seront dépouillés après la deuxième session d'examens.

AUDITS

L'audit entamé en 1998 sur l'initiative de la Commission des Recteurs francophones sur les enseignements d'agronomie s'est terminé récemment. L'audit interne de la SIA, qui a associé de nombreux membres des facultés des sciences et des sciences appliquées, a débouché sur un rapport circonstancié mettant en lumière les points forts (en particulier le caractère interfacultaire de l'enseignement et les liens avec la recherche au sein d'une université complète) aussi bien que les faiblesses (particulièrement le peu de cadre attaché à la SIA et la dispersion sur plusieurs campus) de notre enseignement d'agronomie. Le grand nombre de petits cours et d'examens a également été souligné par les personnalités externes. La section et la Faculté ne manqueront pas de s'inspirer des conclusions de cet audit pour les décisions à venir.

Selon une procédure similaire, des commissions d'audit viennent d'être mises en place pour les mathématiques et la biologie.

MOBILITE INTERNATIONALE

La Faculté a décidé d'étudier les moyens de réagir contre le caractère tout à fait insuffisant de la mobilité internationale de nos étudiants de deuxième cycle, alors que cette mobilité devrait devenir « normale » au cours des études, et qu'elle ne manquera d'ailleurs pas de constituer un critère d'évaluation internationale des universités.

Des premiers travaux du groupe de travail facultaire sur la mobilité ressort la nécessité de constituer un réseau formé d'un nombre limité d'universités étrangères avec lesquelles devront être établies des relations bien structurées. Au niveau des départements, il est clair que le développement de la mobilité internationale impliquera de rompre avec certaines habitudes, et de repenser certains aspects de nos enseignements.

DIPLOMES D'ETUDES SPECIALISEES

Parmi nos enseignements de troisième cycle, l'actuariat a connu une profonde restructuration, qui l'a réorganisé en une année de DEC et une seule année de DES au lieu de deux.

Pour les enseignements de DES, il a été décidé au niveau de l'Université qu'ils seront gérés par des collèges d'enseignement, permettant d'adapter les programmes avec souplesse, en évitant les lourdeurs des procédures de titularisation des premier et deuxième cycles. Le DES facultaire en Télématique et Organisation a été réorganisé en ce sens. Par contre, il a été demandé que la structure traditionnelle soit conservée pour le DES en actuariat et pour les DES interuniversitaires.

DEA EN SCIENCES

La décision concernant l'obligation du DEA pour soutenir une thèse, d'une part, et les conditions de financement des études de troisième cycle (nombres planchers), d'autre part, ont amené la Faculté à décider la création d'un DEA unique en sciences, qui remplacera les DEA facultaires en mathématiques, physique théorique, chimie, physique et chimie de l'atmosphère, et biologie moléculaire et biotechnologies, ainsi que le DES au chimie.

Un premier groupe d'enseignements comportera un tronc commun de 75 heures et 165 heures à choisir parmi cinq filières de chapitres choisis (mathématiques et informatique, physique, chimie, sciences de la vie, sciences de la terre et géographie), dont 120 heures dans l'une des filières et 45 heures dans les autres. Des enseignements de base pris notamment dans les programmes de deuxième cycle seront offerts aux étudiants qui ont besoin d'une mise à niveau avant d'entreprendre une thèse. Les cinq filières comprendront également des enseignements approfondis. Un deuxième groupe comprendra 30 heures de séminaire et un mémoire. Les enseignements seront organisés par un collège d'enseignement du DEA et cinq commissions de filières.

REFORME DU DOCTORAT ET DE L'AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Au niveau de l'Université, les conditions de préparation des doctorats ont été profondément modifiées au cours de cette année. D'une part, il a été décidé de conditionner la défense de la thèse de doctorat à la détention d'un

Diplôme d'Études Approfondies ; pour les étudiants disposant d'un diplôme de deuxième cycle correspondant à la discipline de la thèse et délivré par une université de la Communauté française, seuls seront cependant obligatoires les enseignements correspondant au deuxième groupe. D'autre part, des mesures ont été prises pour assurer un encadrement structuré des thèses et une « charte du doctorat » a été adoptée.

En ce qui concerne notre Faculté, des commissions des doctorats seront formées dans chaque département pour décider de l'admission au doctorat, sur base notamment du grade ou des résultats obtenus pour le premier groupe d'enseignements du DEA, et chaque doctorant sera suivi par un « comité d'accompagnement ». La Faculté a également profité des opportunités offertes par cette réforme pour prendre deux décisions importantes concernant l'attribution des titres de docteur qu'elle délivre : elle a supprimé l'obligation de la thèse annexe et celle de la mention sur le diplôme.

En ce qui concerne l'agrégation de l'enseignement supérieur, l'admission est accordée par une Commission facultaire, et les thèses annexes sont également supprimées.

ECOLES DOCTORALES

Dans le nouveau règlement universitaire sur les doctorats, le rôle des écoles doctorales pour l'encadrement des étudiants se trouve particulièrement souligné. Rappelons que notre Faculté est impliquée dans six écoles doctorales, dont l'activité et l'organisation seront prochainement évaluées. Des réflexions en vue de la création d'autres écoles doctorales sont également en cours.

Il est utile de noter que les équipes de la Faculté de Médecine installées à Gosselies ont été accueillies au sein de l'École doctorale en Biologie moléculaire et Biotechnologies, témoignant de la coopération entre les équipes de l'IBMM.

IV. RECHERCHE

FINANCEMENTS

Dans le cadre des Fonds d'Encouragement à la Recherche, les groupes de la Faculté ont obtenu cette année 8 780 000 F, sur un montant total de 28 990 000 F.

Dans le cadre des crédits d'équipements pédagogiques et scientifiques, ils ont obtenu 9 004 000 F sur un montant de 27 038 000 F. Il a été également décidé d'équiper de moyens audiovisuels modernes l'auditoire Chavanne et deux auditoriums de la Plaine.

Sept groupes de la Faculté ont obtenu des subsides de la Banque nationale pour 3 592 000 F sur un total distribué de 6 367 000 F.

L'Université disposait pour les ARC engagées en 2000 et 2001 d'un crédit de 280 millions. De cette somme, 120 millions ont été accordés à trois projets émanant uniquement de groupes de la Faculté (chimie, DBM, physique et chimie), et 60 millions à des projets présentés avec la Faculté des Sciences appliquées (physique) et avec la Faculté de Médecine (DBM). Il faut y ajouter des avances sur la manne recherche de quelque 10 millions (chimie et DBM).

Au cours de l'année 1999, les services de la Faculté ont obtenu des crédits sur fonds extérieurs se montant à 544 millions, sur un total de 1 612 millions pour l'ensemble de l'Université.

Enfin, dans le domaine de la valorisation de la recherche, il faut souligner que plusieurs équipes de la Faculté se sont engagées, avec le soutien de la Cellule Recherche, dans des dépôts de brevets et dans la création de sociétés spin-off (Henogen à l'IBMM, issu du DBM ; Bio-tech Tools, issue du département de chimie ; contrat First spin-off avec la région wallonne, département de chimie).

RESTRUCTURATIONS DE SERVICES ET AMENAGEMENTS DE LOCAUX

Suite au départ de plusieurs chefs de service, des restructurations importantes ont eu lieu ou sont en cours, particulièrement en chimie et au DBV. La philosophie qui préside à ces restructurations consiste à constituer des

groupes de masse critique suffisante, tant en termes de ressources humaines que matérielles, tout en donnant à de nouveaux groupes des possibilités de développement autonome, notamment par la création de sous-services. Les coopérations interdisciplinaires sont également favorisées.

A l'occasion notamment de ces restructurations, la Faculté a souhaité qu'il soit procédé à des aménagements de locaux et à des déménagements de services, en vue de rencontrer les normes de sécurité et de favoriser les collaborations scientifiques. La Faculté ne peut que déplorer une fois de plus les conditions difficiles dans lesquelles sont mis chercheurs et étudiants en raison de sa dispersion sur de nombreux campus.

V. ORGANISATION DE LA FACULTE

SERVICES ET SOUS-SERVICES

Après une longue phase de préparation et des discussions approfondies, la Faculté a adopté un règlement portant sur l'organisation de sous-services de recherche ou de service à la communauté. Cette structure est destinée à favoriser le développement et la visibilité de groupes de recherche, en vue de leur transformation éventuelle en service. Elle permet également d'accueillir les chargés de cours nommés à titre temporaire, et de procéder à l'évaluation des perspectives de développement des équipes dans les cas de restructuration de services. Par ailleurs, des sous-services de service à la communauté, rattachés à un ou plusieurs départements, peuvent être créés. Dans une période transitoire, le Bureau de la Faculté est chargé de recueillir les demandes éventuelles de transformation en sous-service émanant des unités de recherche existantes, et de faire des propositions pour la création de services à la communauté.

Récemment, le Conseil d'Administration de l'Université a adopté un document cadre sur la structure de l'Université qui s'inspire fortement de l'organisation de la Faculté, dont l'efficacité et le caractère démocratique sont reconnus.

ORGANES DE PARTICIPATION

L'élection des représentants des étudiants de la Faculté au Conseil d'Administration de l'Université a été entachée, au mois de décembre, par la présence sur la liste des candidats d'un membre dirigeant du Front National, organisation d'extrême droite. Ceci a conduit les étudiants de la Faculté à un remarquable mouvement de rejet et à un boycott quasi-unanime de ces élections, témoignant de la vivacité de leurs sentiments démocratiques. Au second tour des élections, le quorum a été largement atteint, malgré l'élargissement considérable du corps électoral aux étudiants de première candidature et de troisième cycle.

Le Conseil facultaire a procédé à la transformation en un organe paritaire de la Commission de Biologie, chargée de la gestion des enseignements de candidature et de première licence.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués par la Faculté, notamment pour préparer le règlement facultaire de doctorat, la création du DEA en sciences, pour étudier la manière de favoriser la mobilité internationale des étudiants. Nous avons réuni à plusieurs reprises les présidents des départements, et nous invitons à ces réunions les représentants au Bureau de la Faculté des étudiants, du PATGS et du corps scientifique.

VI. PROMOTION DES SCIENCES

La promotion des sciences constitue un axe important des activités de la Faculté, dans lequel beaucoup de ses membres s'investissent activement, tant à destination du grand public que des élèves et des professeurs de l'enseignement secondaire, des médias et des pouvoirs politiques. Nous ne détaillerons ici qu'une partie des activités menées l'an passé, qui ont également comporté notamment l'organisation de journées portes ouvertes du département de chimie et de l'IBMM, ainsi que diverses initiatives d'organisation de séminaires et de journées de contact à l'intention des professeurs de l'enseignement secondaire, au sein des départements et à Parentville.

SEMAINE DES SCIENCES ET FESTIVAL DES SCIENCES

La traditionnelle Semaine des Sciences de la Faculté se plaçait cette année, comme l'année passée, dans le cadre des festivités de Bruxelles 2000, sur le thème « La science et la ville ». Elle a accueilli en outre dans ce cadre une cinquantaine de groupes d'élèves de l'enseignement secondaire, participant à l'« Opération Jeunes Chercheurs ». Cette opération, associant à chaque groupe d'élèves un « parrain », chercheur à l'université, a permis à ces jeunes de réaliser, le plus souvent de manière interdisciplinaire, un authentique travail de recherche en groupe, et de présenter leurs résultats. De l'avis unanime, cette expérience a été un très grand succès, et s'est révélée très enrichissante pour tous ceux qui y ont participé. Il faut encore souligner que beaucoup des écoles participantes étaient des écoles réputées « à problèmes », et que le succès de l'expérience n'en a été que plus significatif.

La Semaine des Sciences et l'Opération Jeunes Chercheurs, qui ont reçu la visite des ministres Dupuis et Hazette, ont bénéficié d'une excellente couverture dans la presse, écrite, radiophonique et télévisuelle.

Toujours dans le cadre de Bruxelles 2000, le Festival des Sciences présentera en octobre, sous un chapiteau installé à la Plaine, l'exposition inédite « La ville, milieu vivant », réalisée par les musées et les services de recherche de la Faculté, avec des contributions d'autres facultés, ainsi que des réalisations de la Semaine des Sciences, de l'Opération Jeunes Chercheurs, des Jeunesses scientifiques, du département de chimie, etc. Ce Festival s'adressera tant au grand public qu'aux élèves de l'enseignement secondaire, et son succès devra manifester de manière marquante la volonté de la Faculté de s'adresser à tous pour partager le savoir scientifique, dans une atmosphère à la fois positive et critique. Il est important que toute la Faculté se mobilise pour assurer le succès du Festival.

MUSEES DE LA FACULTE ET CONTRIBUTIONS A PARENTVILLE

Les musées de la Faculté, en particulier l'Expérimentarium de physique, le Musée de Zoologie, le Jardin Jean Massart ont accueilli cette année plusieurs milliers de visiteurs. Ils jouent un rôle très dynamique dans l'intervention de la Faculté envers l'enseignement secondaire. Leur activité devrait être davantage soutenue et coordonnée, afin de leur donner davantage encore d'impact.

Plus encore que les années précédentes, la Faculté s'est investie au Musée des Sciences et des Techniques de Parentville. Celui-ci constitue en quelque sorte la vitrine de l'Université à Charleroi, en particulier pour faire connaître les activités de l'IBMM et assurer son enracinement dans la région. C'est ainsi qu'est préparée, en collaboration avec le FOREM de Charleroi et l'IBMM, une exposition permanente, utilisant les nouvelles technologies de communication, sur les métiers des biotechnologies. Parmi les autres activités du Musée, signalons qu'il a accueilli pour la première fois en janvier 2000 un « Mois de l'Expérimentarium », qui a été un succès considérable (1300 élèves en trois semaines), ainsi que le « Semestre de l'Univers », qui comportera en particulier le 11 mai l'inauguration à Parentville du télescope anciennement installé dans la coupole de notre Institut d'Astronomie, une conférence grand public d'Hubert Reeves et diverses autres activités.

INTERVENTIONS DANS LES MEDIAS ET AUPRES DES POUVOIRS POLITIQUES

De nombreux membres de la Faculté ont répondu avec empressement et avec talent à diverses sollicitations des médias.

Par ailleurs, nous avons contribué, parfois en coordination avec nos collègues doyens des autres facultés des sciences francophones, à attirer l'attention des médias et des pouvoirs politiques sur l'importance de la valorisation des sciences, en particulier vers l'enseignement secondaire.

Sur l'initiative de la ministre Dupuis sera ainsi organisé dans le courant du mois de mai un séminaire de réflexion destiné à préparer le lancement l'an prochain d'une Semaine de la Culture Scientifique, regroupant l'ensemble des initiatives menées actuellement dans les différentes universités, et visant à un impact puissant dans l'opinion publique et auprès des jeunes.

Par ailleurs, les doyens francophones sont intervenus vigoureusement auprès de ministre Hazette sur la question des grilles d'enseignement des sciences dans l'enseignement secondaire.

VII. REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés à remplir notre tâche, sans ménager leur temps ni leurs efforts. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux membres du Bureau facultaire, qui nous accompagnent chaque semaine de leurs avis et de leurs conseils, en toute franchise et en toute confiance. Ils s'adressent également aux présidents des départements, dont nous mesurons combien la tâche est lourde et exigeante, ainsi qu'aux membres des nombreuses commissions mises sur pied par la Faculté, que ce soit pour assurer des tâches de gestion ou pour réfléchir à son avenir, et aux délégués des étudiants, du PATGS et du corps scientifique au Conseil facultaire et dans les organes de participation.

Enfin, nous tenons à adresser tous nos remerciements aux membres du secrétariat de la Faculté, qui nous secondent tous les jours, pour la qualité de leur travail et l'excellente atmosphère qui règne au secrétariat ; nos remerciements s'adressent tout particulièrement à l'adjoint de Faculté, Mme F. Germeau, qui assure une lourde tâche à la fois administrative et de conseil, et nous a secondés avec dévouement, efficacité et une grande amabilité tout au long de cette année.